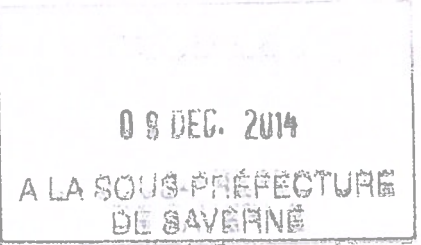


COMMUNE DE HERBITZHEIM

Département du Bas-Rhin

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



Séance du 28 novembre 2014

Nombre de membres : Sous la présidence de M. Michel KUFFLER, maire
en fonction : 19 Membres présents :
en exercice : 19 Mmes BUDA, DOLLÉ, adjointes,
MM. GILGER, WAGNER, adjoints
Présents : 16 Mmes BOOS, HERTER, KILLIAN, MULLER, ROUX, SEBAA
Procurations : 3 MM. MULLER, SCHMITT, WEIRICH, WITTMANN, ZIMMER

Membres absents excusés : M. LERBSCHER qui donne procuration à Mme ROUX
M. FERSING qui donne procuration à Mme KILLIAN
Mme DUPRÉ qui donne procuration à M. WEIRICH

Objet : Urbanisme : taxe d'aménagement

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire la part communale de la taxe d'aménagement au taux de 1% pour une application à compter du 1^{er} janvier 2015.

Pour extrait conforme,
Fait à Herbitzheim, le 5 décembre 2014

Le Maire,
M. KUFFLER

